

EMPLOI : accord entre Pôle Emploi et la Chambre des métiers et de l'artisanat Paca

La Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) Paca et [POLE EMPLOI](#) / T : 01.40.30.66.00 viennent de signer un accord pour apporter notamment des réponses aux besoins de recrutement des entreprises artisanales. Les entreprises artisanales emploient 172 125 salariés en [REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR](#) / T : 04.91.57.50.57.